

# Divers

## **CEd - W Centre pour Entreprises en difficultés Wallon**

La culture du rebond, ou de la seconde chance, n'était pas jusque-là dans les mœurs chez nous. Ce n'est plus vrai ! A tel point que la Wallonie y consacre désormais de nouveaux budgets. En l'espèce, il s'agit, vous l'aurez compris, des entreprises en difficulté pour lesquelles le réseau wallon des Chambres de commerce se mobilise. Des fonds ont même été débloqués pour professionnaliser plus encore le mécanisme. L'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) a en effet choisi de faire confiance aux Chambres de commerce pour aider les entreprises en difficulté, leur confiant la gestion du CEd-W (Centre pour Entreprises en difficultés wallon).

Ce qui est neuf :

Le CEd-W, c'est 3 conseillers de première ligne qui accueillent les entreprises et assurent un accompagnement adéquat, avec des implantations régionales et des permanences aux quatre coins de la Wallonie.

Ce qui perdure :

Le CEd-W, c'est un réseau d'experts partenaires ...

- OBFG : Ordre des barreaux francophones et germanophones
- IPCF : Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés
- IEC : Institut des Experts-comptables et Fiscalistes agréés
- Concileo : Médiateur de crédit wallon auprès des PME

Ce qu'il faut retenir :

Le CEd-W, c'est un conseil rapide et adéquat susceptible d'aider une entreprise en difficulté à éviter la faillite. Il s'agit donc de limiter les impacts négatifs sur l'entreprise, sur l'entrepreneur, sur les personnel et inévitablement sur les tiers (fournisseurs, clients, ...). La vocation du CEd-W sera donc, en fonction des situations, d'accompagner les entreprises en position délicate.

A qui s'adresse le Centre pour Entreprise en difficulté ?

Les PME/TPE et les indépendants ayant un siège social déjà existant en Wallonie, quel que soit leur secteur d'activité et qui font face à des difficultés (conflits entre associés, conflits commerciaux, structure financière insuffisante, difficultés de trésorerie ...)

Quel est le patron qui peut dire n'avoir jamais connu des difficultés ?

Plus l'ensemble des acteurs proches des entreprises agiront pro-activement, plus vite de CED-W pourra intervenir et remettre des entreprises sur la bonne voie et sauver des emplois.

Plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Steven Flamme au 04988/75.14.67—[steven.flamme@ccilb.be](mailto:steven.flamme@ccilb.be)